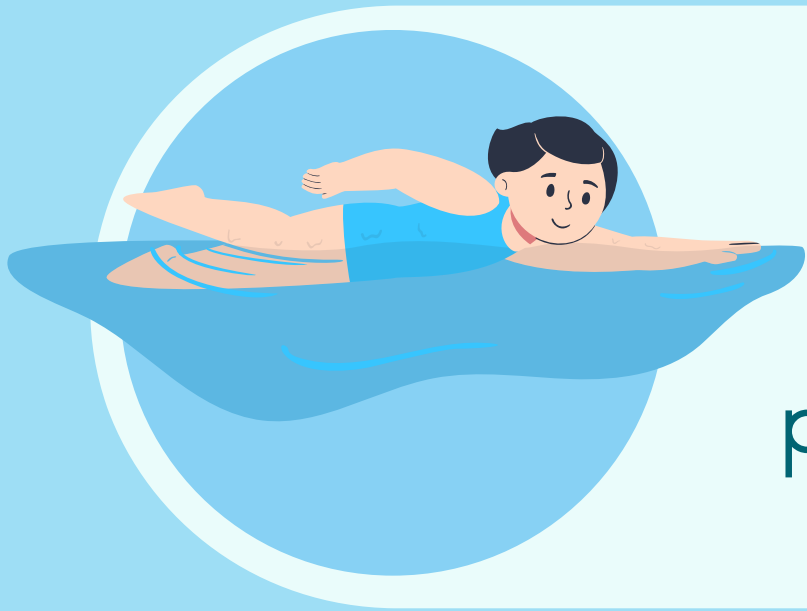


Cet été, adoptons les **BONS GESTES** pour protéger nos rivières

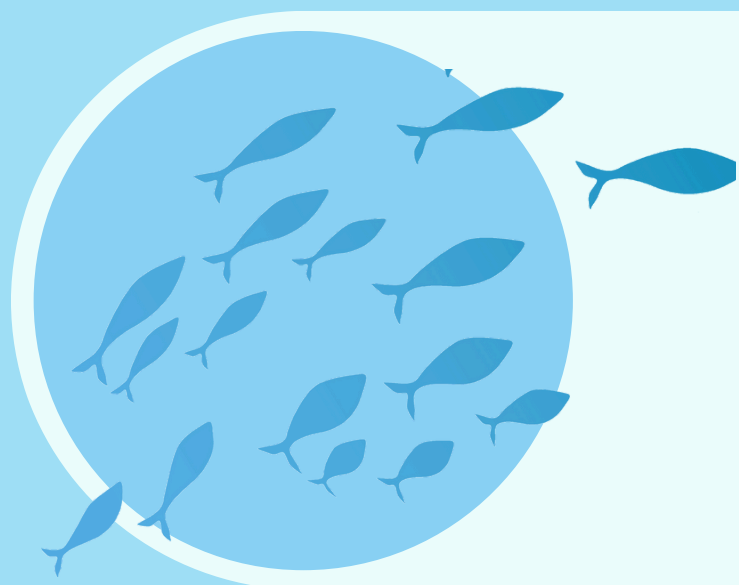


LE LAC, C'EST LE BON CHOIX !

Avec plus de 30 plages et accès à l'eau !
Dans le Rhône, la seule zone recommandée
pour la baignade est en amont de sa jonction
avec l'Arve.

PAS DE BAINNADE DANS NOS COURS D'EAU

Dans nos rivières, la qualité de l'eau n'est pas
contrôlée pour la baignade.



SAUVEGARDONS LA VIE AQUATIQUE !

Nos écosystèmes sont fragiles. Évitions de nous
baigner dans les cours d'eau pour protéger la
faune et la flore locales.

APRÈS L'ORAGE, PATIENCE !

Pour notre sécurité et notre santé,
attendons 48 heures après un orage avant de
nous baigner dans le lac.



Plus d'infos sur les lieux de
baignade à Genève

